

Bulletin de préconisation n°13 du 21/08/26

Réalisé par le :
CENTRE
TECHNIQUE
de l'
Olivier

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 20, 83, 11), CIVAM Oléicole 13, CIVAM bio 66, CIVAM 84, SIOVB, CETA d'Aubagne, Alex Siciliano, Groupement des Oléiculteurs du Vaucluse, Coopérative du Nyonsais, Célia Gratraud, Sébastien Le Verge.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <https://www.franceolive.fr/categorie/agronomie/inf-olive>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, cliquez sur «je m'abonne» sur : <https://www.franceolive.fr/>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION



Mouche

Les niveaux de capture et de dégâts restent globalement faibles. **Les températures vont s'adoucir : le risque peut augmenter rapidement !** Continuez la surveillance de vos pièges de suivi et des dégâts sur fruits !

Pour celles et ceux qui ont choisi une stratégie de lutte par des applications d'argile, pensez à renouveler vos protections en cas de lessivage par les pluies.

Pour celles et ceux qui luttent contre la mouche par des applications d'insecticides, il est encore trop tôt pour agir car nous n'observons pas d'augmentation des captures pour le moment. Restez cependant attentifs à vos piégeages car une augmentation pourrait survenir dans les prochains jours !



Maladies du feuillage

Les épisodes pluvieux annoncés sur certains secteurs pourront rendre les conditions favorables aux contaminations, notamment à la cercosporiose. Restez vigilants !



Cochenilles paulistes

Le réseau d'observations des larves mobiles montre que l'essaimage n'est plus en cours. Des cochenilles sont toujours présentes sur les fruits. Ce n'est pas le moment de traiter !



Fertilisation

C'est la période d'apport de la potasse (au sol si irrigation par micro-asperion ou si des pluies sont annoncées, en ferti-irrigation, en foliaire pour les arbres en confort hydrique). La potasse permet de soutenir la formation des fruits. Ces apports sont à pondérer selon les résultats de vos analyses de sols et/ou de feuilles.



Irrigation

D'après les [bulletins Eau'Live n°10](#), les irrigations sont en cours sur tous les territoires oléicoles et pour tous les profils de sols. Pour les olives à huile, un stress hydrique à cette période n'impactera que peu la lipogenèse qui débute doucement. Pour les olives de bouche, il est important de maintenir les irrigations car un stress pourrait pénaliser le calibre des fruits.



Incendies

Des vergers ont été touchés par les incendies. Si vous êtes concerné(e), cette [fiche memento sur la régénération d'une oliveraie après incendie](#) peut vous aider. Une vidéo explicative est aussi disponible [en suivant ce lien](#).

La Chambre d'agriculture du Var met en place un recensement des dégâts pour les parcelles varoises, que vous soyez oléiculteurs professionnels ou non. Il est accessible en cliquant [ici](#).



Chaque dernier mercredi du mois à 18h, le pôle agronomie de France Olive anime une courte visioconférence : les 30 minutes agro ! Ce rendez-vous mensuel vous permet de venir échanger avec l'équipe de ce pôle et de poser vos questions techniques. Le prochain rendez-vous a lieu le 26 août 2026 où la thématique de la régénération d'un verger avec des dégâts d'incendie sera abordée. [Le lien de connexion est accessible sur le site de France Olive.](#)

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de France Olive (association française interprofessionnelle de l'olive). Le Centre Technique de l'Olivier dispose d'un contrat couvrant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. ISSN : 2264 - 6701

Travaux financés par l'Union européenne, FranceAgriMer et France Olive Production.





Grêle

Des épisodes localisés de grêle sont survenus ces derniers jours. Les blessures causées par ces épisodes peuvent être source de contamination par la dalmaticose (sur fruits) et par la bactériose (sur bois). Pour éviter ces contaminations, des traitements à base de cuivre peuvent être réalisés juste après l'épisode de grêle (48h max).

Pour plus de détails sur les différentes solutions utilisables et leurs conditions d'emploi, consultez le cahier de l'oléiculteur.



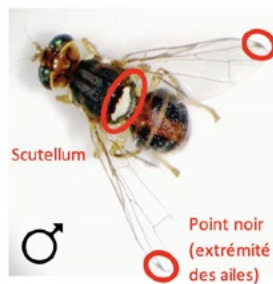
Mouche de l'olive

Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la mouche de l'olive sur le [BSV n°8](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°13](#), les captures restent globalement faibles sur l'ensemble des zones suivies, comme pour le dernier bulletin. Les niveaux de piégeage à la même période l'an dernier étaient plus élevés.



Les dégâts observés sont anecdotiques sur l'ensemble du territoire oléicole.

	Olives attractives (> 8 mm)
Mouche(s) capturée(s)	Risque élevé
Aucune mouche capturée	Vigilance renforcée

Les températures vont baisser : le risque peut augmenter rapidement ! Restez vigilants !

Préconisations

Lutter contre les dégâts de mouche permet de limiter les dégâts dus à la dalmaticose. Afin de positionner au mieux vos mesures de lutte, veillez à relever régulièrement vos pièges de suivis des populations des mouches (chromatique ou alimentaire).

Actuellement, plusieurs méthodes de lutte sont possibles :

- Par applications de **barrière minérale**. **Attention, seules les barrières minérales homologuées contre la mouche de l'olive ont fait l'objet d'une évaluation pluriannuelle d'efficacité par France Olive en verger expérimental.** L'utilisation d'autres barrières minérales (non évaluées) reste de la responsabilité du producteur. Sachant qu'au-delà de l'efficacité sur la mouche d'autres paramètres doivent être pris en considération comme par exemple l'impact sur la photosynthèse, etc.

Au vu des épisodes pluvieux annoncés, un renouvellement sera sûrement à prévoir après ces épisodes. Pour optimiser l'efficacité de votre application et l'adhérence des barrières minérales il peut être opportun d'utiliser un adjuvant (attention certains adjuvants ne sont pas compatibles, consultez le cahier l'oléiculteur ou votre distributeur).

L'efficacité de cette méthode est dépendante de la qualité d'application.

Vérifier les conditions d'applications des produits utilisés.

- Dans la majorité des situations, il est trop tôt pour positionner des applications **insecticides** visant à diminuer la pression des mouches dans vos parcelles. Pour l'instant, la dynamique des populations reste globalement faible.

Nous vous rappelons que les insecticides doivent être positionnés dès l'augmentation des captures dans vos pièges de suivi. Un positionnement des insecticides sur le pic de capture sera moins efficace (le début de vol des mouches aura déjà occasionné des dégâts). **Surveillez vos pièges.**

- Par **piégeage massif** : les pièges devraient déjà être en place depuis longtemps.

Les récoltes approchent pour les olives de table ; vérifiez les Délai Avant Récolte (DAR) des produits avant de les utiliser.

Pour plus de détails sur les différentes solutions utilisables et leurs conditions d'emploi, vous pouvez consulter [l'infOlive n°9](#) ou le cahier de l'oléiculteur.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



Maladies du feuillage

Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la mouche de l'olive sur le [BSV n°1](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°13](#), aucune nouvelle sortie de symptômes n'est observée. D'anciens symptômes sont toujours présents sur les feuilles, quand elles ne sont pas tombées.

Les épisodes pluvieux annoncés pourront rendre les conditions favorables aux maladies du feuillage et particulièrement à la cercosporiose.

Le risque de nouvelles contaminations est **faible** si aucune pluie n'est prévue sur votre secteur, que vous ayez ou non des symptômes de maladies du feuillage dans votre verger.

Le risque de nouvelles contaminations est **modéré** si des épisodes pluvieux sont prévus sur votre secteur mais que vous n'avez pas ou peu de symptômes de maladies du feuillage dans votre verger.

Le risque de nouvelles contaminations est **fort** si vous êtes concernés par les prévisions d'épisodes pluvieux et que des symptômes de maladies du feuillage sont visibles sur votre verger.

Préconisations

Avant toute intervention phytosanitaire, il est recommandé de :

- **Régler votre pulvérisateur** afin d'optimiser la qualité d'application des traitements,
- **D'entretenir votre parcelle** : la gestion de l'enherbement et des haies permet de limiter la présence d'humidité dans le verger.

Si le risque estimé dans votre parcelle est modéré ou fort, il est recommandé de réaliser un traitement avant les épisodes pluvieux annoncés si votre verger n'est plus protégé.

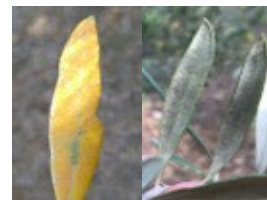
Pour rappel, il n'existe aucune substance curative. Les traitements doivent être réalisés en amont des épisodes potentiellement contaminants !

Le tableau ci-dessous vous indique les substances utilisables pour lutter contre les maladies du feuillage et leurs conditions d'utilisation.

Matière active	Informations	Dose ¹	DAR	NMA ²	DRE ³	Int. app. ⁴
Cuivres	Utilisable en AB Il est conseillé de traiter à la dose minimum de 1 kg de cuivre métal par ha par application Attention à bien respecter la limite de 4 kg de cuivre métal/ha/an . Les produits suivants ne sont plus distribués mais peuvent être utilisés jusqu'au 15/01/2027 : BORDO 20 MICRO, CHAMP FLO AMPLI, CODIMUR SC, COPPER KEY FLOW, CUIVRISTAL, OUROUK SC, SUPER BOUILLIE MACCLESFIELD 80	Selon produit utilisé				
Polysulfure de calcium	Utilisable en AB CURATIO sous dérogation , utilisable sur la période du 15/08 au 13/12/2026, 3 applications max sur cette période Utilisation possible à partir du BBCH 75 : les fruits ont atteint environ 50% de leur taille finale. Les noyaux deviennent durs. Les détails de la dérogation sont disponibles sur le site de France Olive	16L/ha	30 j		48h	5 j



Symptômes d'oeil de paon
(source France Olive)



Symptômes de cercosporiose
(source France Olive)

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

Dodine	Matière active translaminare donc non lessivable , durée d'efficacité 45 jours max Utilisation possible jusqu'au stade BBCH 89 : maturité complète : la couleur typique de la variété est atteinte. L'extraction de l'huile est possible. Recommandé en cas de fortes précipitations annoncées ou d'épisodes pluvieux sur plusieurs jours	1,65L/ha	7 j	2	24h	7 j
Phosphonate de potassium	Produit de biocontrôle Utilisation possible jusqu'au stade BBCH 81 : début de la coloration des fruits	2,54L/ha	15 j	3	6h	10 j
Krésoxime-méthyl	Sur olives de table : 1 application après récolte et 1 avant floraison Sur olives à huile : 2 applications après récolte et 1 après floraison avant récolte	0,2kg/ha	30 j	2 ou 3	48h	/
Méfentrifluconazole	Efficacité uniquement montrée sur œil de paon Utilisation possible jusqu'au stade BBCH 85 : Apparition de la couleur typique de la variété	2L/ha	21 j	2	48h	10 j
Bacillus amyloliquefaciens Forme subtilis souche QST713	Utilisable en AB, produit de biocontrôle Utilisation possible jusqu'au stade BBCH 89 : maturité complète : la couleur typique de la variété est atteinte. L'extraction de l'huile est possible. Attention aux conditions de stockage (cf. étiquette) A intégrer dans un programme de traitement en complément ou en alternance d'autres spécialités fongicides	8L/ha	3 j	6	6h	5 j

¹ Dose homologuée, ² Nombre maximal d'application/an, ³ Délai de réentrée, ⁴ Intervalle minimal entre 2 applications

Pour plus d'informations sur les produits homologués pour lutter contre les maladies du feuillage consultez [le cahier de l'oléiculteur 2026](#) ou le site internet [E-Phy anses](#).



Cochenilles paulistes

Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie des cochenilles *Acutaspis paulista* ou cochenille paulista [sur le BSV n°6](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°13](#), les foyers de cochenille pauliste mentionnés dans les bulletins précédents sont toujours présents sur le littoral varois et les Pyrénées-Orientales.

Un réseau de suivi des périodes d'essaimage (migration des larves mobiles sur les feuilles et les fruits), a été mis en place par France Olive en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Var, pour accompagner les producteurs dans la mise en œuvre de leur stratégie de lutte. Aujourd'hui, sept parcelles situées à Hyères, Carqueiranne, La Cadière-d'Azur, La Ciotat, Sauvebonne, La Londe-les-Maures, Sanary-sur-mer font l'objet d'un suivi.

Les observations de ce réseau de parcelles montrent des niveaux de capture quasiment nuls sur l'ensemble des parcelles suivies. Il n'y a plus d'essaimage en cours.

Le risque évalué est **fort** à **très fort** si des foyers de **cochenille pauliste** sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers.



Cochenille de la famille des Diaspididae
(source Fanny Vernier CA83)

Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tiennent pas compte des spécificités de votre exploitation.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



APPEL À VIGILANCE

Bien que cette cochenille ne soit pas réglementée, elle est considérée comme un ravageur émergent important dans la filière oléicole. Afin de connaître l'étendue de sa dissémination, il est primordial de faire remonter toute observation ou suspicion de sa présence auprès de France Olive (contact@franceolive.fr).

Préconisations

Attention, pour ne pas diffuser cette cochenille dans d'autres territoires, il est impératif de ne pas planter ou faire circuler du matériel végétal contaminé dans les zones exemptes de ce bioagresseur. En cas de suspicion, il est primordial de contacter France Olive pour réaliser un diagnostic et envisager la stratégie à mettre en œuvre pour limiter sa diffusion.

Dans les secteurs déjà contaminés, il est important, comme pour de nombreux bioagresseurs, de favoriser la biodiversité pour faciliter la présence et le développement d'insectes prédateurs ou parasitoïdes qui vont participer à la régulation de cette cochenille. Pour cela, conservez si possible une couverture végétale, favorisez les haies composites, D'ailleurs de nombreuses coccinelles prédatrices *Exochomus quadripustulatus* ont été observées dans les vergers fortement infestés.

Dans les parcelles contaminées nécessitant la mise en œuvre de stratégies de lutte notamment phytosanitaire : les données du réseau de suivi des essaimages montre **qu'il est trop tard pour traiter** car le pic d'essaimage est terminé sur les parcelles suivies.